

40	07/05/2012	BE 0464.812.221	47	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	12109.00561	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **EMAKINA GROUP**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Middelbourg N°: 64 Boîte: A

Code postal: 1170 Commune: Watermael-Boitsfort

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet: www.emakina.com

Numéro d'entreprise BE 0464.812.221

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 03-05-2007

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 23-04-2012

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2011 au 31-12-2011

Exercice précédent du 01-01-2010 au 31-12-2010

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.4, C 5.3.6, C 5.5.2, C 5.8, C 5.13, C 5.16, C 5.17.1, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

ANTWERP CD CENTER BVBA

BE 0455.976.808
 Buizegemlei 105
 2650 Edegem
 BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010 Fin de mandat: 22-04-2014 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DEPREZ John

Buizegemlei 105
 2650 Edegem
 BELGIQUE

STEISEL Denis

Avenue Mesens 57
1040 Etterbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2014

Administrateur délégué

CHOUIKRI Karim

Avenue Winston Churchill 46
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

GILLET François

Avenue Boulogne Billancourt 37
1330 Rixensart
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

LE BLÉVENNEC Brice

Chaussée St Job 699
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2014

Administrateur

GATZ Pierre

Bovenberg 118
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

CATTOIR Pierre-Michel

Karel van Lorreinenlaan 6
3080 Tervuren
BELGIQUE

Début de mandat: 13-05-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

FOQUET Daisy

Walnut street 273
MA-02445 Brookline
U.S.A.

Début de mandat: 22-04-2011

Fin de mandat: 22-04-2014

Administrateur

PINCHART Anne

Chemin Bernard Croix 31
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2011

Fin de mandat: 22-04-2014

Administrateur

ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL (BE0446334711)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2011

Fin de mandat: 22-04-2014

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement
par:

GOLENVAUX Eric (A01160)

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>13.067.998</u>	<u>11.480.236</u>
Frais d'établissement	5.1	20	263.289	375.954
Immobilisations incorporelles	5.2	21	465.154	443.847
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	65.847	40.224
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	26.771	26.634
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	39.076	13.590
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	12.273.708	10.620.211
Entreprises liées	5.14	280/1	12.065.508	10.458.902
Participations		280	12.065.508	10.458.902
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	79.701	18.750
Participations		282		18.750
Créances		283	79.701	
Autres immobilisations financières		284/8	128.499	142.559
Actions et parts		284	128.324	142.384
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	175	175
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.150.446</u>	<u>2.792.408</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.005.078	2.591.216
Créances commerciales		40	1.059.515	1.423.667
Autres créances		41	945.563	1.167.549
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	111.558	150.732
Comptes de régularisation	5.6	490/1	33.810	50.460
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	15.218.444	14.272.644

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>13.200.971</u>	<u>12.518.210</u>
Capital	5.7	10	9.204.889	9.116.363
Capital souscrit		100	9.204.889	9.116.363
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	3.024.043	2.762.791
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	112.106	95.457
Réserve légale		130	112.106	95.457
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	859.933	543.599
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>2.017.473</u>	<u>1.754.434</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	2.017.358	1.745.650
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43	250.000	
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	250.000	
Dettes commerciales		44	530.830	449.607
Fournisseurs		440/4	530.830	449.607
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	84.019	122.470
Impôts		450/3	36.880	21.203
Rémunérations et charges sociales		454/9	47.139	101.267
Autres dettes		47/48	1.152.509	1.173.573
Comptes de régularisation	5.9	492/3	115	8.784
TOTAL DU PASSIF		10/49	15.218.444	14.272.644

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	2.571.571	2.233.123
Chiffre d'affaires	5.10	70	2.461.698	2.224.095
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	109.873	9.028
Coût des ventes et des prestations		60/64	2.928.613	2.509.704
Approvisionnements et marchandises		60	269.636	154.647
Achats		600/8	269.636	154.647
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.987.210	1.715.165
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	379.905	416.713
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	272.294	222.441
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	19.568	738
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-357.042	-276.581
Produits financiers		75	717.914	502.403
Produits des immobilisations financières		750	639.320	476.793
Produits des actifs circulants		751	27.001	25.606
Autres produits financiers	5.11	752/9	51.593	4
Charges financières	5.11	65	13.829	12.486
Charges des dettes		650	9.073	4.572
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	4.756	7.914
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	347.043	213.336
Produits exceptionnels		76		13.918
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		13.918
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	14.060	
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	14.060	
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	332.983	227.254
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77		-42
Impôts		670/3		

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales**Bénéfice (Perte) de l'exercice** (+)/(-)**Prélèvements sur les réserves immunisées****Transfert aux réserves immunisées****Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter** (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		42
9904	332.983	227.296
789		
689		
9905	332.983	227.296

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	876.582	954.964
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	332.983	227.296
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	543.599	727.668
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	16.649	11.365
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	16.649	11.365
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	859.933	543.599
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		400.000
Rémunération du capital	694		400.000
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Dont

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission

d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	XXXXXXXXXX	375.954
8002		
8003	112.665	
8004		
20	263.289	
200/2	263.289	
204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	158.957
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	41.966	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	200.923	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	51.409
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	60.597	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	112.006	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	88.917	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	473.744
8022	123.939	
8032		
8042		
8052	597.683	
8122P	XXXXXXXXXX	137.445
8072	84.001	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	221.446	
211	376.237	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	30.129
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	8.737	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	38.866	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	3.495
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	8.600	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	12.095	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	26.771	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	13.772
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	31.917	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	45.689	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	182
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	6.431	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.613	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	39.076	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	10.458.902
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	1.587.856	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381	18.750	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	12.065.508	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	12.065.508	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	18.750
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382	-18.750	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392		
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	79.701	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	<u>79.701</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	142.385
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	142.385	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	1
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	14.060	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	14.061	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)		
8543			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>128.324</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>175</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>175</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EMAKINA BELGIQUE BE 0463.478.965 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE Actions ordinaires	4.794	99,96	0,04	31-12-2010	EUR	495.407	395.275
THE REFERENCE.FR Société anonyme Boulevard Sébastopol 52 13ème Paris FRANCE Actions ordinaires	750	100		31-12-2010	EUR	-88.702	-8.483
EMAKINA.EU BE 0456.608.593 Société privée à responsabilité limitée Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE Actions ordinaires	875	70		31-12-2010	EUR	40.753	68.277
THE REFERENCE NV BE 0474.475.203 Stapelplein 70 9000 Gent BELGIQUE Actions ordinaires	19.497.610	100		31-12-2010	EUR	520.167	844.806
EMAKINA.FR Société anonyme Parc d'Ester - Rue Atlantis 4 BP 26840-87068 Limoges Cedex FRANCE				31-12-2010	EUR	119.509	25.796

N°	BE 0464.812.221							C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	---------

Actions ordinaires	4.794	99,88	0,02				
EMAKINA.NL BV Boompjes 548 3011 XZ Rotterdam PAYS-BAS Actions ordinaires	18.000	100		31-12-2010	EUR	-509.008	-416.640
DESIGN IS DEAD BE 0457.419.732 Société privée à responsabilité limitée Duboisstraat 50 2060 Antwerpen BELGIQUE Actions ordinaires	750	100		31-12-2010	EUR	48.543	-15.759
EMAKINA MEDIA BE 0806.579.150 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE Actions ordinaires	80	80		31-12-2010	EUR	-181.291	-120.854
EMAKINA WALLONIE BE 0437.615.005 Société anonyme Rue Descartes - Parc Scientifique Initialis 2 7000 Mons BELGIQUE Actions ordinaires	2.000	100		30-09-2010	EUR	299.809	9.074
EMAKINA.UK New Bridge Street 35 EC4V6BW London ROYAUME-UNI Actions ordinaires	100	55		-			

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter
Produits acquis
Compte d'attente

Exercice
24.963
596
8.251

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	9.116.363
100	9.204.889	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	36.880
450	
9076	
9077	47.139

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	4	5
9087	3,8	4,6
9088	6.477	8.181
620	236.648	313.550
621	73.135	73.925
622		
623	70.122	29.238
624		
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	5.499	649
641/8	14.069	89
9096		
9097		
9098		
617		

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement

Intérêts intercalaires portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Intérêts sur location de véhicule

Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	4.482	3.436
	4.756	4.478

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	394.810	361.120
9146	558.238	499.296
9147	27.509	34.172
9148		0

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	12.065.508	10.458.902
Participations	280	12.065.508	10.458.902
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291		2.422.718
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		2.422.718
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		103.933
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		103.933
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		476.793
Produits des actifs circulants	9431		25.606
Autres produits financiers	9441		4
Charges des dettes	9461		4.572
Autres charges financières	9471		7.914
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	79.701	18.750
Participations	282		18.750
Créances subordonnées	9272	79.701	
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	66.565
95061	13.350
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

218

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	3	1	3,8 ETP		4,6 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	5.229	1.248	6.477 T		8.181 T
Frais de personnel	102	338.150	41.755	379.905 T		346.361 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	4.876 T		6.176 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	3	1	3,8
110	3	1	3,8
111			
112			
113			
120	2		2
1200			
1201			
1202	1		1
1203	1		1
121	1	1	1,8
1210			
1211		1	0,8
1212	1		1
1213			
130			
134	3	1	3,8
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343		1	1
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
	5801		5811	
	5802		5812	
	5803		5813	
	58031		58131	
	58032		58132	
	58033		58133	
	5821		5831	
	5822		5832	
	5823		5833	
	5841		5851	
	5842		5852	
	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Evaluation de l'actif

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Les frais liés à l'IPO sont amortis sur une période de 8 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- frais de recherche et développement - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 25%
- brevets, concessions, licences - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 20%
- logiciels - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 33%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%
- machines et outillage : de 20 à 33%
- mobilier : de 20 à 33%
- matériel de bureau : de 20 à 33%
- matériel informatique : de 20 à 33%
- voitures : de 20 à 25%

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20% et 50%.

Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultats.

2. Evaluation du passif

Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution du capital de la valeur du bien, objet du contrat.

3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

5. Reconnaissance de revenus sur projets en cours

La société réalise des projets pour lesquels un prix forfaitaire est exigé par le client.

Une estimation de la charge de travail est effectuée par les chefs de projet et permet de calculer le budget du projet. Un plan de facturation est établi dans le contrat et correspond à la remise de certains livrables au client. Typiquement il se construit de la manière suivante : (i) acompte, (ii) remise d'une version prototype, (iii) mise en production du site, (iv) fin de garantie.

Les projets en cours sont valorisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux à savoir :

prélèvement du résultat (marge comprise) au même rythme que l'avancement des travaux. Il en résulte, sur base des principes comptables utilisés par la société, que les projets en cours valorisés selon cette méthode sont comptabilisés parmi les commandes en cours d'exécution (à l'actif) lorsque le degré d'avancement anticipe le planning de facturation et parmi les acomptes reçus (au passif) lorsque le planning de facturation anticipe le degré d'avancement des travaux.

Si l'application d'une ou plusieurs règles d'évaluation énoncées ci-après ne se justifiait plus, des modifications seraient apportées, avec mention dans l'annexe aux comptes annuels, des raisons de ces modifications et de leur incidence sur les comptes.

6. Latences fiscales

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions pour latences fiscales sont comptabilisées au passif du bilan et sont calculées au taux d'imposition qui sera probablement d'application au moment où les différences temporaires cessent d'exister, et dans la mesure où une imposition réelle existera. La société ne comptabilise pas de latences fiscales actives.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe XVIIIBis

7. Recherche et développement

Dans le cadre de son activité, Emakina procède à de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques.

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subside par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats.

Rapport de gestion annuel sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011

Le rapport de gestion décrit ci-dessous constitue un rapport de gestion sur les comptes consolidés combiné à un rapport de gestion sur les comptes statutaires de la société Emakina Group S.A., comme le prévoit l'article 119 du Code des Sociétés (dernier alinéa).

1. Exposé des faits marquants de l'exercice et de l'évolution des activités du Groupe Emakina

Croissance du chiffre d'affaires de 25% et tassement du bénéfice opérationnel avant amortissements (EBITDA)

En 2011, les ventes d'Emakina Group s'élèvent à 41.337.106 EUR par rapport à 33.105.221 EUR l'année antérieure, soit une progression de 24,9%. Cette croissance consolidée des ventes de 25% est la combinaison d'une croissance des ventes annuelles de 16% en Belgique et de 54% « hors Belgique ». La part des ventes « hors Belgique » dans le total des ventes consolidées passe ainsi de 17% en 2010 à 21% en 2011. Ces pourcentages confirment la stratégie de développement géographique du groupe et de gain de notoriété hors des frontières belges. Durant ces douze derniers mois, Emakina a consolidé son offre de services notamment dans les domaines du « social », « mobile » et « agency » et poursuivi son expansion tant en Belgique qu'au niveau international.

En 2011, de nouveaux clients comme AXA, Federal Mogul, Bpost, DG Enterprise, European Ombudsman, M6, Colruyt ont choisi une agence du groupe Emakina comme partenaire pour assurer leur présence sur les nouveaux médias. En France, Emakina s'est vu confiée la campagne digitale d'un candidat à l'élection présidentielle.

Parallèlement, le bénéfice opérationnel avant amortissements (EBITDA) progresse de 5% en valeur absolue mais se contracte en pourcentage du total des ventes pour passer de 7,91% des ventes en 2010, à 6,65% des ventes en 2011.

Au-delà de cette vue consolidée, les indicateurs de performance des filiales du groupe sont repris succinctement à l'annexe I des présents comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 afin d'éclairer le lecteur.

Cette tendance haussière traduit la poursuite du développement et de la prise de grands comptes nationaux, internationaux et institutionnels basés notamment en Belgique, France, Pays Bas, Angleterre. L'explosion du secteur des « smartphones » et des tablettes digitales traduisent un changement important au niveau des habitudes de consommation de médias. Cette tendance a fortement dynamisé les ventes 2011 de notre centre d'expertise Emakina/Mobile qui a livré plusieurs projets novateurs à haute visibilité.

Ces succès commerciaux confirment la stratégie de développement du groupe mise en place par le management depuis son introduction en bourse en 2006 notamment en dehors du territoire belge.

Plusieurs éléments expliquent la faiblesse de la marge opérationnelle au cours de l'année 2011:

- Le développement de l'offre de services dans les domaines du « social », « mobile » et « agency » représente un investissement significatif qui a pesé incontestablement sur l'exercice 2011.

- L'année 2011 a été marquée par le développement de la notoriété de la marque Emakina hors des frontières belges ce qui s'est traduit par une campagne de public relation en France et par le lancement d'une nouvelle filiale en Angleterre.
- L'acquisition de parts de marché dans un contexte général économique difficile a pesé sur les marges.
- Le processus des ventes demeure long du fait d'appels d'offres de plus en plus généralisés nécessitant des efforts commerciaux importants. Toutefois, cette situation tend à favoriser les agences leaders qui peuvent en retirer un avantage compétitif par rapport aux plus petits acteurs.

Prise de participation à 100% du capital de Troy Agency

Ce rapprochement, entre l'agence digitale Emakina et l'agence de communication traditionnelle Troy Agency, est née de la volonté de renforcer la créativité qui est au coeur des offres de services stratégiques, marketing et techniques d'Emakina.

Emakina Group devient ainsi actionnaire à 100% de Troy Agency, ce qui représente un investissement de 0,4 million d'euros, majoré d'un complément de prix lié à la création de valeur que Troy Agency apportera à Emakina Group sur un horizon de 3 ans. Cette opération sera financée sur fonds propres, une partie en numéraire et l'autre partie par l'émission de nouvelles actions en fonction des résultats à venir.

Lancement d'Emakina.UK

Fin 2011, Emakina inaugure le lancement de l'agence Emakina.UK, basée à Londres. Tout comme les autres entités du groupe, Emakina.UK est une agence digitale full service, mettant l'accent sur l'activation des marques, la création de sites web et d'applications digitales, y compris mobiles. Cette entité est détenue à 55% par Emakina Group et à 45% par LOC Consulting.

Facebook Platform choisit Emakina

Emakina a été choisi par Facebook Platform pour intégrer son programme Facebook Preferred Developer Consultant (PDC). En tant que PDC, Emakina va continuer à intégrer les derniers développements de Facebook dans les stratégies de communication qu'elle développe pour ses clients. Ce programme aide les marques en leur offrant les développeurs les plus qualifiés et les ressources pour réaliser des intégrations avancées et constitutives d'image de marque sur Facebook Platform.

Belgacom lance TV Partout

Belgacom a lancé TV Partout, un service construit avec l'aide d'Emakina et rendant Belgacom TV accessible sur le web, les tablettes et les smartphones, qu'ils soient sous Android ou iOS. Belgacom TV Partout est l'une des applications TV les plus complètes et accessibles du marché belge. Les utilisateurs de Belgacom Internet, autant que ceux de Belgacom TV, se voient offrir la possibilité de regarder, enregistrer et planifier, toute émission de télévision disponible par le biais du système de Belgacom.

Estée Lauder Company passe au digital

Estée Lauder a confié à Emakina l'élaboration globale de sa stratégie digitale et sociale pour l'ensemble des marques du groupe, comprenant entre autre, la marque de cosmétiques Clinique. Au programme, différentes campagnes de brand activation et de brand engagement. Une mission notamment réussie grâce à la création de pages et d'applications Facebook.

Emakina repositionne Rodania

La marque suisse Rodania a fait appel à Emakina pour redéfinir son positionnement, mettant en avant ses valeurs familiales, sa spontanéité et sa proximité. Avec cette campagne, Rodania revient vers une approche tant aspirationnelle qu'émotionnelle, illustrant les petits bonheurs et les émotions de la vie quotidienne. Un positionnement qui évoque le plaisir simple de vivre chaque instant intensément et d'arrêter le temps, afin de (re)prendre le temps pour ce qui compte vraiment. Le positionnement se traduit à travers une toute nouvelle signature pour la marque « (Re)Take Time. » – « Reprenez le temps. »

Yunomi couronnée aux MIXX Awards Europe 2011

Yunomi, la plate-forme communautaire en ligne conçue par Emakina pour Unilever Benelux, a été élue meilleure campagne européenne aux MIXX Awards Europe 2011, dans la catégorie « Lead Generation ». Cette catégorie rassemble les campagnes qui ont pour objectif de générer des clients potentiels, en recueillant des renseignements sur les prospects ou clients actuels, afin de bénéficier d'un possible suivi futur.

La campagne "50 Avocats" de Test-Achats récompensée

La campagne « 50 avocats » qu'Emakina a imaginée pour Test-Achats, s'est démarquée avec une médaille de bronze lors des Mixx Awards 2011. Un concours récompensant les campagnes digitales 360° (ou multi-supports), un domaine dans lequel Emakina se spécialise, et avec succès !

Electrabel lance CarPlug

Pour optimiser la gestion de l'autonomie du véhicule, Emakina a créé des plates-formes on-line afin que les utilisateurs puissent contrôler et gérer leur consommation, planifier leurs recharges et récupérer des données. Ces plates-formes sont accessibles par exemple lors de déplacements, à partir d'applications mobiles ou tout simplement sur Internet.

2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés d'Emakina Group

Au cours de l'exercice 2011, le périmètre de consolidation d'Emakina Group a évolué de la manière suivante suite aux investissements réalisés par Emakina Group:

- La participation détenue par Emakina Group SA dans Design Is Dead BVBA est passée de 84% à 100% au 1er janvier 2011 conformément à la convention de cession des parts conclue avec l'ancien actionnaire majoritaire.
- La participation détenue par Emakina Group SA dans Emakina Media SA est passée de 30% à 80% au 1er janvier 2011 conformément à la convention de cession des parts conclue avec l'ancien actionnaire majoritaire, entraînant la consolidation globale d'Emakina Media.
- La société Troy Agency SA a été acquise par Emakina Group SA au 1er avril 2011 et est détenue par celle-ci à 100%. L'activité opérationnelle de celle-ci a été intégrée pour la majeure partie à Emakina Belgique SA. Troy Agency SA a été renommée Emakina Wallonie en septembre 2011.
- La société Emakina.UK est entrée dans le périmètre de consolidation et est détenue à 55% par Emakina Group depuis le 1er juillet 2011.

L'ensemble des filiales d'Emakina Group sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale et leurs comptes sont préparés conformément aux normes comptables belges.

Pour rappel, Emakina Media était consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2010. Le résultat net de l'exercice 2010 est donc repris sur une seule ligne « quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ». Depuis le 1er janvier 2011, Emakina Group SA détient la société Emakina Media à 80% au lieu de 30%, raison pour laquelle la méthode de consolidation désormais utilisée est l'intégration globale.

Compte de résultats consolidé

En 2011, les ventes d'Emakina Group s'élèvent à 41.337.106 EUR par rapport à 33.105.221 EUR l'année antérieure, soit une progression de 24,9%. A périmètre constant (en considérant 12 mois de résultat 2011 et 2010 pour toutes les filiales sous contrôle d'Emakina Group au 31 décembre 2010), les ventes ont progressé de 20,3%.

Il est intéressant d'observer les taux de croissance des ventes sur 2011 par rapport à 2010 par zone géographique. Ces pourcentages confirment la stratégie de développement international du groupe:

Belgique	16%
France	62%
Pays Bas	54%
Angleterre*	0%
Consolidé	25%

* Filiale lancée fin 2011

Conformément au changement de règle d'évaluation du groupe approuvé par le Conseil d'Administration d'Emakina Group en sa réunion de décembre 2011, il a été décidé d'activer sur 2011 via le compte de production immobilisée un montant de 197.054 EUR relatif à de la R&D dans le secteur des applications mobiles. Ceci a influencé positivement le résultat 2011.

Le coût des ventes et des prestations représente 95,4 % du total des ventes en 2011 par rapport à 94,8% en 2010. De manière plus détaillée, le montant des achats et services et bien divers correspondent à 51,1 % du total des ventes en 2011 contre 46,7% en 2010 et s'explique notamment par des achats de média et autres plus importants liés à l'évolution de l'offre de service mais aussi à l'arrivée de Troy Agency dans le périmètre de consolidation depuis avril 2011. Les charges de personnel par rapport aux ventes totales diminuent en 2011 (41,9%) par rapport à 2010 (44,9%).

Le montant des amortissements sur immobilisations (in)corporelles progresse de 847.489 EUR à 861.492 EUR, essentiellement suite aux investissements réalisés en matériel IT pour accompagner la croissance et l'implémentation de notre nouvel outil intégré de gestion.

Le bénéfice opérationnel avant amortissements (EBITDA) progresse de 5% en valeur absolue mais se contracte en pourcentage du total des ventes pour passer de 7,91% des ventes en 2010, à 6,65% des ventes en 2011. A périmètre constant, l'EBITDA passe de 7,91% à 6,61% des ventes entre 2010 et 2011. Pour rappel, l'EBITDA au 30 juin 2011 s'élevait à 759.852 EUR ce qui signifie un EBITDA de 1.989.431 EUR sur le second semestre 2011 par rapport à 1.929.739 EUR sur le second semestre 2010.

Le montant des amortissements sur écarts de consolidation (goodwills) comptabilisé parmi les charges financières, conformément aux normes comptables belges, passe de 1.218.318 EUR en 2010 à 1.561.061 EUR en 2011 suite aux compléments de prix sur certaines participations détenues liés à la performance de ces entités, ainsi qu'aux nouvelles acquisitions.

Pour rappel, conformément à nos règles d'évaluation les écarts de consolidation sont amortis sur une période de 8 ans indépendamment de tout aspect de survalorisation éventuel. Cet élément de droit comptable belge pèse comme chaque année lourdement sur le résultat net consolidé du groupe 2011 qui sans cet élément se situerait à un niveau positif de 724.759 EUR au lieu d'une perte de 836.302 EUR. En normes internationales comptables « IFRS », un tel amortissement systématique des écarts de consolidation n'aurait pas lieu d'être.

Les charges des dettes demeurent sous contrôle et passent de 317.145 EUR en 2010 à 297.605 EUR en 2011 tandis que les produits financiers passent pour ces mêmes périodes de 30.983 EUR à 74.884 EUR du fait de l'évolution des placements de trésorerie.

En 2011, le résultat exceptionnel se compose pour l'essentiel d'indemnités relatives à des litiges commerciaux clôturés qui opposaient respectivement Emakina Belgique et Emakina.FR à un de leur client.

Le résultat avant impôt évolue de -177.409 EUR en 2010 à -347.353 EUR en 2011.

Le produit net d'impôts différés de -260.837 EUR en 2011 s'explique par (i) les utilisations de latences fiscales actives de 287 KEUR du fait des résultats de The Reference ainsi qu'une latence fiscale de 8 KEUR suite à l'activation des frais de création de la filiale Emakina.UK et par (ii) les reprises de latences fiscales passives de 34 KEUR du fait des amortissements actés sur les frais d'acquisitions des filiales activés au niveau des comptes consolidés et pris en charge en statutaire.

L'impact des impôts sur le résultat diminue de près de moitié en passant de 420.096 EUR en 2010 à seulement 228.112 EUR en 2011 du fait essentiellement de l'évolution du résultat statutaire de l'entité Emakina Belgique.

Le résultat net entre 2011 et 2010 est stable et progresse de -898.650 EUR en 2010 à -836.302 EUR en 2011. Hors amortissements sur écarts de consolidation, le résultat net consolidé du groupe 2011 se situerait à un niveau positif de 724.759 EUR (319.386 EUR en 2010) au lieu d'une perte 2011 de 836.302 EUR (898.932 en 2010).

Cette évolution s'explique par la relative stagnation du résultat opérationnel en 2011 par rapport à 2010 malgré une croissance des ventes à deux chiffres.

Bilan consolidé

Les frais d'établissement correspondent essentiellement aux frais liés à l'introduction en bourse de la société en juillet 2006. La baisse de 115.778 EUR observée en 2011 correspond quasi exclusivement aux amortissements appliqués sur une période de 8 ans.

Les immobilisations incorporelles augmentent de 398.364 EUR du fait d'investissements pour 666 KEUR compensés par des amortissements de 268 KEUR. Ces investissements 2011 se composent principalement pour 268 KEUR de frais activés liés à un programme de Recherche et Développement chez Emakina Belgique dans le secteur des applications mobiles (voir à ce propos la section spécifique du présent rapport relative aux activités en matière de recherche et de développement ci-après), d'investissements en licences diverses pour 168 KEUR et d'investissements sur projets internes pour 204 KEUR (développements de nos propres sites internet...).

Le montant des écarts de consolidation correspondant aux coûts des acquisitions des participations y compris les frais annexes, évolue de 7.390.041 EUR fin 2010 à 6.438.421 EUR fin 2011 du fait des amortissements appliqués sur une période de 8 ans combinés à des compléments de prix ou à des prises de pourcentages supplémentaires dans des participations déjà contrôlées ainsi que dans des participations supplémentaires ou nouvelles (Design Is Dead, Emakina Media, Troy Agency SA (Emakina Wallonie), Emakina UK).

Les investissements en immobilisations corporelles augmentent de 239 KEUR fin 2011 par rapport à fin 2010 suite à des acquisitions de 698 KEUR (Installations pour 195 KEUR, Mobilier et Matériel Informatique pour 151 KEUR, Aménagement de bureaux pour 296 KEUR, Autres immobilisations pour 56 KEUR) compensées en grande partie par des amortissements de 459 KEUR.

La hausse des participations de 15.971 EUR s'explique par un montant supplémentaire de caution versée en numéraire de 30 KEUR, compensé par une réduction de valeur sur placement en actions d'un montant de 14 KEUR.

Les commandes en-cours d'exécution augmentent de 522.662 EUR fin 2011 par rapport à fin 2010. Cette augmentation doit être analysée en parallèle avec l'évolution des acomptes reçus sur

commandes (voir ci-après) qui augmentent de 971.567 EUR entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

Les créances à un an au plus augmentent de 20% au 31 décembre 2011 (14.213.905) par rapport au 31 décembre 2010 (11.888.122 EUR). Cela s'explique par une hausse de 23% des créances commerciales compensée par une baisse de 19% des autres créances. L'évolution des créances s'explique par la forte croissance des ventes observée au cours du second semestre 2011.

L'évolution des placements de trésorerie et des valeurs disponibles sur l'exercice 2011 et 2010 est détaillée dans le tableau de financement consolidé.

Les capitaux propres consolidés de la société s'élèvent à 10.097.133 EUR au 31 décembre 2011 par rapport à 11.016.293 EUR au 31 décembre 2010. Cette variation s'explique pour l'essentiel par (i) l'incorporation de la part groupe du résultat consolidé 2011 de -868.343 EUR aux réserves et (ii) le paiement du dividende 2010 de 400.000 EUR compensés par l'augmentation de capital intervenue au 15 juillet 2011 de 88.526 EUR qui a entraîné la constitution d'une réserve indisponible de 261.252 EUR pour refléter la prime d'émission (voir ci-dessous).

Capital	9.204.889 EUR
Primes d'émission	3.024.043 EUR
Réserves	- 2.131.799 EUR
Total	10.097.133 EUR

Le montant des intérêts de tiers de 7.460 EUR correspond aux revenus consolidés reportés détenus par les minoritaires d'Emakina.EU (30%), Emakina Media (20%) et Emakina.UK (45%).

La provision pour risques et charges correspond principalement à (i) une provision de 11 KEUR pour risque exceptionnel sur projets, (ii) une provision de 5 KEUR liée à un litige en cours qui oppose The Reference à un de ses clients et (iii) une provision de 1 KEUR chez Emakina Wallonie.

Les impôts différés passif de 110.502 EUR au 31 décembre 2011 par rapport à 136.498 EUR au 31 décembre 2010 correspondent aux frais annexes liés aux acquisitions activés en consolidation au travers des goodwills.

Les dettes à plus d'un an correspondent principalement à des financements obtenus sur 3 ou 4 ans pour d'importants investissements en IT et en immobilisés.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année se composent de financements obtenus sur 3 ou 4 ans pour des investissements en immobilisés ainsi que des financements court-terme (pécules de vacances, primes de fin d'année,...).

Les dettes financières sont des dettes relatives à des straight-loans court-terme.

Les dettes commerciales et les dettes fiscales salariales et sociales augmentent au rythme de l'activité du groupe.

Comme évoqué ci-dessus, les commandes en cours d'exécution augmentent de 522.662 EUR fin 2011 par rapport à fin 2010. Cette augmentation doit être analysée en parallèle avec l'évolution des acomptes reçus sur commandes (voir ci-dessus) qui augmentent de 971.567 EUR entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011.

Le montant significatif des autres dettes s'explique d'une part par le solde de la dette envers l'ancien actionnaire majoritaire d'Emakina.FR suite à l'acquisition de 50,02% des parts complémentaires de la

société en juillet 2010 et d'autre part par le préfinancement issu du factoring des créances commerciales.

3. Commentaires sur les comptes annuels (statutaires) d'Emakina Group

Les comptes annuels (statutaires) reflètent uniquement la situation comptable de la maison mère après affectation du résultat 2011 et sont préparés conformément aux normes comptables belges.

Compte de résultats statutaire

L'essentiel des revenus de l'activité d'Emakina Group en 2011 provient de (i) la refacturation de management fees et autres frais pour 2.571.571 EUR, de (ii) la perception de dividendes en provenance des filiales pour 639.320 EUR, de (iii) la perception d'intérêts sur les placements de trésorerie pour 27.001 EUR et de (iv) la plus-value réalisée sur le rachat d'actions propres dans le cadre du earn-out avec l'ancien actionnaire d'Emakina.FR pour 51.593 EUR.

L'essentiel des coûts opérationnels de 2.928.613 EUR supportés par Emakina Group SA en 2011 correspond aux honoraires du management exécutif (administrateurs non exécutifs compris) pour 39%, aux honoraires externes liés aux obligations légales et contractuelles (avocats, commissaires, notaire,...) pour 6%, au coût du personnel pour 15%, aux amortissements et réductions de valeur pour 9%, aux achats liés aux projets internes (nouveau site internet,...) pour 9% et aux autres services et bien divers pour 22%.

Le montant d'amortissement de 272.294 EUR correspond essentiellement aux frais liés à l'IPO amortis sur une période de 8 ans.

Les dividendes perçus des filiales au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 639.320 EUR.

L'exercice 2011 se clôture par un profit net de 332.983 EUR. Ce bénéfice de l'exercice sera entièrement reporté (voir affectation du résultat 2011 proposée à l'assemblée générale ci-après).

Bilan statutaire

Au niveau de l'actif, les variations majeures au 31 décembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010 correspondent :

- Aux amortissements de 112.665 EUR sur les frais d'établissement liés à l'IPO.
- A l'augmentation des immobilisations incorporelles de 165.904 EUR (développement de notre site internet groupe, logiciels) compensée par des amortissements de 144.597 EUR.
- A l'augmentation des immobilisations corporelles de 40.655 EUR compensée par des amortissements de 15.032 EUR.
- A l'évolution du montant des participations (en hausse de 1.653.497 EUR) du fait (i) de l'évolution du périmètre et des compléments de prix et frais annexes liés aux « earn-out » et (ii) d'augmentations de capital au niveau des filiales pour un total de 1.050.000 EUR.

Par ailleurs, le niveau relativement élevé des créances commerciales de 1.059.515 EUR et des autres créances de 945.563 EUR au 31 décembre 2011 s'explique par des positions significatives ouvertes vis-à-vis de sociétés liées.

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la société après affectation s'élèvent à 13.200.971 EUR par rapport à 12.518.210 EUR fin 2010. La variation des capitaux propres s'explique par (i)

l'augmentation de capital intervenue au 15 juillet 2011 qui s'est traduite par une augmentation de capital (à la valeur du pair comptable) de 88.526 EUR et par la constitution d'une prime d'émission de 261.252 EUR et (ii) par l'affectation du résultat de l'exercice 2011 (voir ci-après).

Capital souscrit	9.204.889 EUR
Réserve légale	112.106 EUR
Primes d'émission	3.024.043 EUR
Résultats reportés	859.933 EUR
Total	13.200.971 EUR

L'historique du capital sur les 5 derniers exercices comptables est repris ci-dessous :

<u>Date Augmentation</u>	<u>Nature</u>	<u>Modalité</u>	<u>Aumentation (EUR)</u>	<u>Nb d'actions créées</u>	<u>Prime d'Emission (EUR)</u>	<u>Capital Social (EUR)</u>	<u>Nb total d'actions</u>
1er juillet 2008	Apport En Nature	Capital Autorisé	57.897,60	24.124	266.572,59	8.306.412,18	3.459.533
14 juillet 2009	Apport En Nature	Capital Autorisé	89.257,96	37.175	245.317,04	8.395.670,14	3.496.708
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	120.593,68	50.226	376.643,72	8.516.263,82	3.546.934
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	600.099,20	249.935	1.874.257,30	9.116.363,02	3.796.869
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	28.562,55	11.896	89.207,45	9.144.925,57	3.808.765
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	59.963,10	24.974	172.044,90	9.204.888,67	3.833.739

Le montant des autres dettes s'explique par le solde de la dette envers l'ancien actionnaire majoritaire d'Emakina.FR dans le cadre de la convention de rachat ainsi que par des montants ouverts envers des sociétés du groupe.

Emakina Group n'a pas de dettes long-terme au 31 décembre 2011. Le montant de 250 KEUR de dettes financières correspond à un straight loan.

4. Analyse de risques

Dans un contexte économique toujours difficile, le management d'Emakina Group reste bien conscient que différents facteurs internes et externes de risques peuvent impacter significativement la performance de la société.

Afin de faire face à ces enjeux majeurs, Emakina Group poursuit les mesures suivantes :

- Suivi régulier et précis des « Key Performance Indicators » et notamment du taux d'utilisation des ressources opérationnelles.
- Suivi des éventuels dépassements budgétaires sur les projets forfaitaires.
- Mobilisation forte de la force commerciale notamment au niveau du développement de la clientèle mais aussi au niveau de la pérennisation de la clientèle actuelle.

- Contrôle strict des frais généraux et des coûts de production: poursuite des recherches d'économies d'échelle et de synergies entre différentes entités du groupe.
- Suivi régulier des prévisions de trésorerie et des utilisations des lignes de crédit et mise à jour des lignes de crédit adaptées à la taille actuelle du groupe.
- Politique de rétention des talents.
- Politique de respect et de protection des droits intellectuels.
- Attention portée à l'optimisation du niveau du besoin en fonds de roulement des entités : accélération du processus de facturation.

Il est important de rappeler qu'étant donné le niveau d'endettement faible du groupe, le risque lié à l'accès au crédit reste limité pour le groupe.

5. Perspectives 2012

Evénements post clôture et autres événements susceptibles d'avoir une influence notable sur les activités

Il n'y a pas d'événements significatifs à rapporter.

Evolution des affaires

La direction d'Emakina Group anticipe une progression des ventes à un chiffre sur l'ensemble de l'année 2012 sur base de l'encours commercial et de l'expansion géographique du groupe.

6. Conflits d'intérêts entre les administrateurs et la société

Le Conseil d'Administration d'Emakina Group a tenu une réunion au mois de février 2011 dont l'ordre du jour était la communication par deux administrateurs d'un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision du Conseil d'Administration comme le requière l'article 523 du Code des Sociétés qui est relatif au conflit d'intérêt.

Il est attendu des administrateurs qu'ils organisent leurs affaires personnelles et professionnelles de manière à éviter les conflits d'intérêts avec la Société. Tout administrateur ayant un intérêt financier opposé (comme prévu par l'article 523 du Code belge des sociétés) à toute question soumise au Conseil d'administration doit en informer le commissaire et les autres administrateurs, et ne peut assister aux délibérations ni prendre part aux votes s'y rapportant. Les dispositions de l'article 523 du Code belge des sociétés ont été respectées dans le cadre de la convention de cession d'actions conclue entre la société Two4Two SA et Emakina Group SA, sociétés dans lesquelles Monsieur Karim Chouikri et Monsieur Magnus Schiller* sont administrateurs, relative à Emakina Media SA.

Les concernés ont fait les déclarations suivantes, conformément aux dispositions et aux obligations de l'article 523 du Code belge des sociétés. Ils ont expliqué qu'en vertu du Pacte de cession d'actions, la société Two4Two SA (dans laquelle ils sont administrateurs) céderait à Emakina Group SA 30 actions de la société Emakina Media SA pour un montant de 18.750 EUR soit le prix unitaire auquel Two4Two SA avait acquis ces mêmes actions d'Emakina Group SA en date du 21 août 2009. En conséquence, aux termes de l'article 523 du Code belge des sociétés, ils détiennent un intérêt de nature financière susceptible d'être en conflit avec le processus d'approbation par le conseil d'administration du pacte de cession d'actions.

Le Conseil d'administration a souligné que le pacte de cession ainsi que le prix de cession étaient raisonnables. Le Conseil d'administration a également souligné que les conséquences financières pour la société Emakina Group SA entraînaient une prise de participation supplémentaire de 30% dans la société Emakina Media SA, correspondant à 30 actions acquises pour 18.750 EUR. En conséquence, le Conseil a jugé que le pacte de cession était dans l'intérêt de la société Emakina Group SA.

Au terme des débats et en l'absence des intéressés qui se sont retirés de la réunion, le Conseil d'administration a décidé que le pacte de cession d'actions était approuvé, que la Société pouvait conclure, exécuter et réaliser la cession d'actions.

**Démissionnaire lors de l'AG du 22/04/2011*

7. Informations légales relatives à la transposition de la directive OPA

Structure du capital :

Au 31 décembre 2011, le capital d'Emakina Group S.A. est composé de 3.833.739 actions et se détaille comme suit :

Actionnaires	Nombre	%
M.P. Gatz :	1.138.380	29,694
Two4Two S.A. :	629.326	16,415
M.D. Steisel :	609.718	15,904
M.B. Le Blévenec :	609.718	15,904
Tarraco Holding SARL	275.408	7,184
Public (dématérialisées)	242.944	6,337
Commanditaire Vennootschap ACDC :	117.320	3,060
Suntzu Holding BV :	62.757	1,637
Mediadreams SA :	44.680	1,165
Zenyo SPRL :	42.725	1,114
Antwerp CD Center BVBA :	21.818	0,569
M. R. de Kruijff :	16.680	0,435
M. J. Deprez :	13.754	0,359
M. J. Zwaan :	8.511	0,222
Total :	3.833.739	100

Par ailleurs, suite aux plans de « stock options » 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 proposés aux membres du personnel, consultants et dirigeants de la Société ou de ses filiales, un total de 263.350 warrants ont été émis.

Pacte d'actionnaires :

Il est à préciser que, comme stipulé dans notre charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la société (www.emakina.com), les actionnaires « historiques » d'Emakina Group (Denis Steisel, Brice Le Blévenec, Karim Chouikri et Antwerp CD Center BVBA représentée par John Deprez) ont conclu un pacte d'Actionnaires, auquel la Société n'est pas partie, qui est d'application depuis l'introduction en bourse en juillet 2006 et dont les dispositions sont les suivantes :

- Les Actionnaires s'engagent à voter en faveur du maintien et du renouvellement du mandat des administrateurs nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 17 mars 2006, c'est-à-dire M. Denis Steisel, M. Brice Le Blévenec, M. Karim Chouikri et la société

Antwerp CD Center, sauf s'il existe une cause de révocation basée sur une faute grave dans l'exercice du mandat.

- Pour le surplus, chaque Actionnaire détenant au minimum 20% des droits de vote de la Société aura le droit de proposer un candidat administrateur par tranche de 20% des droits de vote qu'il détient.

Chaque Actionnaire s'engage à voter en faveur du (des) candidat(s) administrateur(s) proposé(s) par un autre Actionnaire à condition que ce dernier ait le droit de proposer ce(s) candidat(s) administrateur(s) en fonction du nombre de tranches de 20% des droits de vote de la Société qu'il détient.

Chaque Action donnant droit à une voix, les principaux Actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

8. Augmentation du capital dans le cadre du capital autorisé (art. 608 C. Soc.)

Le conseil d'administration d'Emakina Group SA (ci-après « Emakina Group ») a, lors de sa réunion du 15 juillet 2011, effectué une augmentation de capital par apport en nature dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 17bis des statuts d'Emakina Group et selon les conditions précisées ci-dessous.

Emakina Group SA a, depuis 5 ans, entamé une phase de consolidation qui s'est traduite entre 2007 et 2010 entre autres par (i) l'acquisition de l'ensemble des actions de la société Emakina.FR SA (anciennement dénommée « Reflect SA ») et en 2011 par (ii) l'acquisition de l'ensemble des actions de la société Troy Agency SA.

Dans le cadre de l'acquisition de Reflect SA, le contrat, tel que signé le 10 avril 2007 et modifié à plusieurs reprises, mentionne que, en plus du prix d'acquisition, les vendeurs des actions de Reflect SA, Tarraco Holding SA auront droit à des compléments de prix dont le montant a été fixé dans le contrat. Emakina Group a valablement exercé son option d'achat 2010 portant sur les 2.394 actions encore détenues par l'ancien actionnaire majoritaire (avec la possibilité pour Emakina Group SA de les payer en actions d'Emakina Group). Dans le cadre du premier complément de prix de 2011, les parties ont convenu que le paiement se ferait en actions nouvelles à émettre d'Emakina Group SA pour 117.770 EUR et en actions propres existantes détenues par Emakina Group SA pour 134.412 EUR. Ce complément de prix équivaut respectivement à 11.896 actions nouvelles d'Emakina Group à émettre et à 13.577 actions propres détenues par Emakina Group.

Une telle structure a permis à Emakina Group de ne pas entamer de manière trop importante ses moyens financiers lors de la prise de contrôle d'Emakina.FR SA et d'inciter le Vendeur à soutenir le développement d'Emakina.FR.

Dès lors, l'apport en nature ayant fait l'objet de l'augmentation de capital au 15 juillet 2011 a consisté en l'apport par le Vendeur d'une créance de 117.770 EUR correspondant à l'émission de 11.896 actions d'Emakina Group.

Dans le cadre de l'acquisition de Troy Agency, le contrat, tel que signé le 4 février 2011 prévoit que, en plus du prix d'acquisition, les vendeurs des actions de Troy Agency SA auront droit à des compléments de prix dont le montant sera déterminé en fonction des résultats de la société Troy Agency SA. Dans un souci de maintenir ses moyens financiers, Emakina Group a expressément prévu dans le Contrat, la possibilité de payer une partie du prix de cession ainsi que des compléments de prix en actions d'Emakina Group.

Une telle structure a permis à Emakina Group de ne pas entamer de manière trop importante ses moyens financiers lors de l'acquisition des actions de Troy Agency SA et d'inciter les Vendeurs à soutenir le développement de Troy Agency SA, puisque la plupart continuent à jouer un rôle actif directement ou indirectement dans la gestion de la société

Dès lors, l'apport en nature ayant fait l'objet de l'augmentation de capital au 15 juillet 2011 a consisté en l'apport par le Vendeur d'une créance de 232.008 EUR correspondant à l'émission de 24.974 actions d'Emakina Group.

Le capital d'Emakina Group a été ainsi augmenté de 88.526 EUR pour être porté de 9.116.363 EUR à 9.204.889 EUR. Le solde, soit 261.252 EUR, constitue une prime d'émission qui a été comptabilisée dans la rubrique correspondante du bilan. Un nombre de 36.870 actions nouvelles ont été émises et le capital est désormais représenté par 3.833.739 actions.

En conclusion aussi bien l'apport en nature que l'augmentation de capital s'inscrivent dans le cadre de la politique d'acquisition menée par Emakina Group et dans l'intérêt d'Emakina Group puisqu'ils lui ont permis de maintenir ses moyens financiers en vue d'effectuer d'autres opérations d'acquisition dans le futur.

9. Suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires à l'occasion de l'émission de droits de souscription de la société anonyme Emakina Group

L'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2011 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration d'émettre 91.000 droits de souscription d'actions (warrants). L'émission de ces warrants a été effectuée avec suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires. Conformément aux dispositions légales, ce plan de warrants a fait l'objet d'un rapport spécial du Conseil d'Administration revu par le Commissaire et validé par la FSMA.

10. Activités en matière de recherche et de développement

Dans le cadre de son activité, Emakina continue à faire de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques, dans le secteur des applications « mobile » notamment.

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de certains frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subsidiation par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats dans le respect des dispositions de l'avis CNC 2011/13 (4 mai 2011).

En 2011, l'activation des frais lié à la R&D (dans le secteur des applications « mobile ») représente un montant de 268.215 EUR. Ceci a impacté favorablement le résultat du groupe.

11. Succursales de la société

La société n'a pas de succursale.

12. Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice statutaire (net et reporté) 2011 de 876.582 EUR comme suit :

- Affectation à la réserve légale pour 16.649 EUR.
- Report à nouveau pour 859.933 EUR.

L'absence de distribution de dividende se justifie par la volonté de la direction de renforcer les fonds propres et de réinvestir ces moyens financiers dans l'expansion du groupe.

13. Décharge aux administrateurs et au commissaire

Il est proposé d'accorder la décharge aux administrateurs et au commissaire.

Le Conseil d'Administration remercie les actionnaires, les employés, les clients et partenaires pour leur support permanent et constructif pour développer les activités d'Emakina.

Fait à Bruxelles, le 15 mars 2012

Pour le Conseil d'Administration

M. Denis Steisel

Administrateur-délégué

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société Emakina Group SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 15.218.444 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 332.983.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Rapport du commissaire du 30 mars 2012 sur les comptes annuels de Emakina Group SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (suite)

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat. Dans ce rapport de gestion, le conseil d'administration vous a informé conformément à l'article 523 du Code des sociétés, de la conclusion d'un contrat entre votre société et la société Two4Two SA dont les administrateurs sont également administrateurs de votre société. Ce contrat porte sur l'acquisition d'une participation supplémentaire de 30% dans la société Emakina Media SA pour un montant de € 18.750. A la suite de cette opération, votre société détient 100% des titres de Emakina Media.

**Rapport du commissaire du 30 mars 2012 sur les comptes annuels
de Emakina Group SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (suite)**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 30 mars 2012

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl
Commissaire
représentée par



Eric Golenvaux
Associé

Ref: 12/EG/0058